

CESER : **6 décembre 2021**
Intervention n° : **2**
Document : **Développement et transitions : la Région stratégie**
Orateur : **David Cabedoce**

Je m'exprime au nom des CCI

Le renouvellement de l'assemblée régionale au printemps dernier conduit à revoir les orientations stratégiques de la collectivité, notamment en matière économique, d'enseignement supérieur et de recherche, ainsi que d'orientation et de formation professionnelle. Le Conseil régional identifie de fortes convergences dans la construction des trois schémas relevant de ces sujets : essor économique, innovation, recherche, international et formation concourent tous, en effet, au développement et au progrès de notre région et de ses habitants.

Les difficultés de certains secteurs d'activité à pourvoir des emplois, les qualifications requises pour la mise en œuvre des transitions numériques et écologiques et les gains de valeur ajoutée par l'innovation et le savoir-faire constituant, on le sait, les vecteurs de positionnement favorable sur les marchés, de production de richesses et d'emplois.

La construction d'une stratégie globale intégrant à la fois le SRDEII, le SRESR et le CPRDFOP apparaît ainsi plus lisible et plus cohérente pour les acteurs, et gage d'efficacité accrue dans ses résultats.

La simplification attendue de cette partie de l'action publique apparaîtra d'autant plus que l'exercice stratégique projeté par la Région sera concis, en évitant le foisonnement de projets pour se concentrer sur quelques défis majeurs et globaux et déterminera de réelles priorités. Cette stratégie de développement intégrée et resserrée pourra ensuite être déployée par la Région ou les autres collectivités porteuses de compétences dans ce domaine par des conventions de mise en œuvre avec les opérateurs spécialisés. Les CCI de Bretagne prendront toute leur place dans cette démarche, conformément à la réglementation sur le SRDEII.

Pour aller jusqu'au bout de cette logique, la définition de la stratégie en matière de développement gagnerait à intégrer également la dimension territoriale et écologique portée par le SRADDET. Il est étonnant que, dans la proposition actuelle, celui-ci reste en dehors du spectre alors qu'il a été promu comme « le schéma des schémas » et porte éminemment sur les questions de transition écologique et climatique.

Nous sommes évidemment disposés à participer aux travaux d'élaboration de cette stratégie régionale renouvelée, avec l'ensemble des acteurs. Afin d'éviter, comme écrit dans le rapport, de « sur-mobiliser » ces derniers, nous sommes favorables à ce qu'ils soient réunis au sein d'une conférence des acteurs économiques à vision large, plutôt qu'à travers plusieurs instances qui risqueraient de resserrer la focale sur des problématiques sectorielles.

Je vous remercie de votre attention.